

Le Canard des Valericains

N°120
Juillet 2016



Le Mot du Maire

C

'est avec un réel plaisir que nous avons régulièrement l'occasion de partager des moments forts grâce au dynamisme remarquable des associations locales. Des milliers de visiteurs ont ainsi assisté à la Transbaie qui vient de se dérouler dans les meilleures conditions de sécurité pour les coureurs et leurs accompagnants. Grâce à la mobilisation des bénévoles de nombreuses associations sur le terrain ainsi que des différents services de secours et de sécurité de la commune et des environs, l'épreuve sportive d'exception a connu une véritable réussite.

Dans le domaine de la culture, nous avons pu apprécier dernièrement le festival de théâtre très attendu sur le site des Corderies. Les bénévoles de l'association organisatrice se sont de nouveau mobilisés pour proposer au public une programmation variée et de qualité. Les amateurs de théâtre seront encore gâtés par le rendez-vous estival « Théâtre sous les étoiles ». Dans un autre registre, les Fêtes Guillaume et ses animations médiévales font toujours sensation dans notre cité, et c'est la volonté de bénévoles infatigables qui permet de maintenir ce week-end festif et historique. La richesse des activités associatives permet à chacun d'entre nous, de nous épanouir, de nous enrichir et de vivre ensemble dans une ville où il fait bon vivre.

Sachez que vous pouvez compter sur mon soutien et celui de mon équipe municipale pour faire en sorte que les actions culturelles, sportives et festives en général, continuent de se développer à Saint-Valery. Comme vous avez pu le découvrir dans le bulletin spécial, l'été sera rythmé par de nombreuses animations. Ne manquez pas notamment la Fête de la mer, les concerts, le festival Chés Wèpes, les soirées de réflexion, les visites aux jardins... Tout cela contribue au bien-être de chacun dans une commune que nous souhaitons la plus agréable.

Stéphane Haussoulier

Vice-président du Conseil Départemental de la Somme
Président de la Communauté de Communes de la Baie de Somme Sud
Maire de Saint-Valery-sur-Somme

Le point sur les travaux

Rue d'Argoules : presque trois ans après les intempéries du 27 juillet 2013 provoquant l'effondrement de la rue d'Argoules, les travaux de rénovation sont terminés. La mise en accessibilité aux piétons et aux poussettes d'enfant a permis de matérialiser vingt places de stationnement lorsque la largeur de la voirie le permet.

Rue des Champs Verts

Véolia Eau vient d'effectuer le remplacement de 217 mètres de conduite en fonte de diamètre 150 et la mise en conformité des branchements de 14 habitations. Prochaine étape : la réfection de la chaussée et des trottoirs. Ce chantier entrepris par la société STPA concerne également la rue de Rossigny.

Lotissement du Soleil Levant : la réalisation des trottoirs et des voiries est en



La rue d'Argoules

cours de finalisation sur la 3ème tranche du lotissement.

Rampe d'accès à la plage : l'escalier reliant la haute ville à la plage est désormais doté d'une rampe. Cette installation entreprise par les services techniques communaux est confortable pour les nombreux promeneurs qui empruntent ce chemin ombragé.

S
O
M
M
A
I
R
E

- ▶ Page 2 :
 - Autorisations d'urbanisme
 - Commerce et Artisanat
- ▶ Page 3 :
 - Club de kayak et de va'a de la Baie des phoques
 - Base de sport de nature
- ▶ Page 4 :
 - Rendez-vous et animations

Le trottoir aux piétons

Il est rappelé qu'il est interdit de se stationner sur les trottoirs. La commune s'efforce de rendre accessible les trottoirs pour les personnes handicapées, les poussettes... Ce n'est pas pour laisser des voitures se garer.

Le non-respect de cette règle est une infraction qui est sanctionnée par une amende. Son coût est de 135 €.

La commune compte sur le civisme de chacun.

Journée des peintres dans la rue

Organisée par la ville la journée des peintres dans la rue s'est déroulée le 12 juin. Malgré un temps mitigé une douzaine d'artistes était à ce rendez-vous convivial ainsi que des enfants venus investir l'atelier peinture.

Le premier prix du public a été attribué à l'aquarelle d'Etienne Gonda (ci-contre).

2ème : Léon

Chouigny,

3ème ex-aequo :

Annie Desfrennes

et Philippe Laurent

A l'image des précédentes éditions ces œuvres primées seront acquises par la commune.



Directeur de la publication: Stéphane Haussoulier

Contact: Mairie, 19 place Saint-Martin 80230 Saint-Valery-sur-Somme -Tel 03.22.60.82.16 - Fax: 03.22.26.84.96 -Courriel : mairie@saint-valery-sur-somme.fr

Tirage 2000 exemplaires— téléchargeable sur le site de la commune: www.saint-valery-sur-somme.fr

Autorisations d'urbanisme

Il est rappelé que tous travaux

► modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment (changement de couleur, changement des huisseries, ravalement de façade...) y compris non visible du domaine public

► ou ayant pour objet

- des travaux de ravalement
- l'extension d'un bâtiment existant
- l'implantation d'un bâtiment de plus de 5m² (garage, carport, abri de jardin...) ou d'une piscine de plus de 10m²
- la mise en place d'une clôture, d'un portail
- la démolition d'un bâtiment ou de ses annexes

doivent faire l'objet d'un dépôt de dossier de demande d'autorisation en Mairie (déclaration préalable ou permis selon les cas).

Il en est de même pour le changement de destination d'un immeuble (exemple : habitation en commerce).

Les travaux ne doivent pas commencer avant l'autorisation si elle est accordée.

L'affichage de l'autorisation doit être fait sur le bâtiment concerné dès sa notification ou dès la date à laquelle le permis tacite ou la décision de non-opposition à la déclara-



tion éventuelle prescriptions doivent être respectées.

Vous pouvez vous adresser en mairie pour des informations complémentaires, et obtenir les imprimés de demande d'autorisation et la liste des pièces à joindre, ainsi que sur le site internet Service Public : <https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/N319#top>
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N31344>

Les enseignes doivent également faire l'objet d'une demande d'autorisation qui sera instruite par les services de l'Etat.

<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/R24287>

Côté Commerce et Artisanat

La Cordée Valéricaine

Un élagueur grimpeur en Baie de Somme

Après 10 ans d'expérience dans les travaux en hauteur et d'accès difficiles, Charles Hétry a décidé de monter sa propre entreprise à Saint-Valery-sur-Somme

La Cordée Valéricaine répond ainsi à tous vos besoins, particuliers comme professionnels, de travaux sur cordes.

L'entreprise s'est notamment spécialisée dans l'élagage et le soin aux arbres.

De la taille d'entretien à l'abattage d'arbres dangereux, La Cordée Valéricaine propose un travail respectueux de vos arbres et maîtrise l'ensemble des techniques d'élagage traditionnel.

Le rayon d'action de La Cordée Valéricaine s'étend à toute la Picardie Maritime.

contact@lacoval.fr - 06 50 64 88 53.



Brasserie - restaurant « L'Embarcadère »

Depuis le 1er mars Coralie Plé et Benjamin Crimet ont ouvert leur brasserie restaurant au 3 quai Perrée. L'Embarcadère propose trois formules, avec des repas à base de produits frais et plats « tout maison » de l'entrée au dessert.

L'établissement dispose d'une terrasse et d'une salle à l'étage avec une vue panoramique sur la baie.

L'équipe est également composée d'un chef cuisinier, Maxime, d'un aide cuisine, Joël, d'un plongeur, Sébastien et d'une serveuse, Mélanie. Fermeture le lundi - Contact : 03 22 26 17 19



Au premier plan, à droite : Benjamin Crimet et Coralie Plé

Les Filles et leur coccinelle

La clientèle de Marie - Astrid Ternois a eu le plaisir de retrouver la nouvelle collection de prêt à porter féminin « Les Filles et leur coccinelle » au 4 rue Jules Brûlé.

Dans ce nouvel univers lumineux et plus spacieux (46m²) que sa précédente boutique, rue de la Ferté, Marie-Astrid a aménagé personnellement son magasin afin de mettre en valeur les articles, les accessoires de mode, les bijoux fantaisie et de création ainsi que d'autres objets déco qu'elle qualifie comme des « petits bonheurs de la vie ». Ouvert le jeudi 10h30/12h30 - 15h/18h ; vendredi et samedi 10h30/12h30 15h/19h ; dimanche 11h/12h30 - 15h/17h.



Focus sur le club de kayak de mer et de va'a de la Baie des phoques

Depuis de nombreuses années le club s'attache à développer et animer la pratique du kayak de mer et de la pirogue polynésienne en baie.

Découvrez les joies des sports de pagaie avec le club de kayak de mer et de va'a de la baie des phoques (CKMV Baie des phoques). Ces disciplines peuvent se pratiquer en compétition comme en loisir pour se maintenir en forme dans un cadre naturel - la baie de Somme - entre mars et octobre.

En compétition de nombreux licenciés du club portent haut les couleurs de Saint-Valery, au niveau régional, national voire international.

L'association s'attache à suivre la ligne de conduite qu'elle s'est fixée : « sport, éducation, santé, loisir pour tous ». Ainsi elle organise des séances d'initiation au sein de l'école de pagaie, des randonnées « découverte et sensibilisation aux espaces naturels marins par la navigation » ainsi que des entraînements aux compétitions. Pour gérer au mieux le fonctionnement de l'association qui nécessite d'importants moyens, des excursions guidées de découverte sont proposées à tous.

« Cette activité touristique définie par la capacité des embarcations à disposition, est une source de financement aidant à la réalisation de notre projet associatif. Cela permet aussi de renouveler, entretenir le matériel et d'assurer les salaires des deux moniteurs qui enseignent le kayak de mer et la pirogue polynésienne toute l'année, en toute sécurité, auprès des adhérents. » explique le président du club, Guillaume Debeaurain.

Comme prévu l'association va emménager dans la nouvelle base de sport de nature après avoir vécu pendant 15 ans dans des bungalow de chantier. Les adhérents seront accueillis dans de meilleures conditions de confort et de salubrité.

« Avec ce nouvel équipement, notre association va notamment pouvoir mieux se positionner, comme un point de référence sur le littoral, au niveau de la ligue de Picardie et de la région Hauts de France » .



Ecole de pagaie : mercredi et samedi de 14h à 17h.

Entraînement compétition : mercredi 14h/17h - samedi 9h/12h et 14h/17h - mardi et jeudi 18h30/20h30.

Activités pratiquées : pirogue polynésienne, kayak de mer, stand up paddle, canoë traditionnel. Durant juillet et août il est possible de découvrir le stand up paddle ou le kayak de mer sous forme de stage ou à la demi-journée. La pirogue 6 places à balanciers a repris du service en Baie de Somme.

Tarifs adhésion annuelle : - jeunes (moins de 18 ans) 45€ - adulte : 80€.

Contact : sur place, au bout du quai Jeanne d'Arc, chaque samedi de 14h à 17h. kayakbaiphq@hotmail.com
03 22 60 08 44 - 06 74 37 50 74

La base de sport de nature bientôt ouverte

Le club de kayak de mer et de va'a pourra prendre possession de la base de sport de nature très prochainement. Cette réalisation communale permettra d'une part d'accueillir dans des conditions optimales le club et d'autre part, de disposer d'une nouvelle salle d'activités associatives. Une convention d'utilisation en définira les modalités. L'équipement se compose d'un guichet d'accueil, d'un club-house, de bureaux, de vestiaires, de sanitaires et d'un local de stockage en sous-sol pour les embarcations. Les abords remis en état, l'aire de jeu ou



« trou de la plage » a retrouvé son espace initial et s'étend vers le petit bois aménagé. Des structures de jeux supplémentaires agrémenteront d'ici peu, cet endroit de détente qui fait le bonheur des enfants.

A l'agenda du 8 juillet au 7 août

Date, horaire, lieu	Evénements
Vendredi 8 juillet, 16h à 21h Quai Courbet	Marché de terroir et d'artisanat. Stand de restauration du groupement d'intérêt cynégétique petit gibier du canton
Samedi 9 juillet à 21h Place des Pilotes	Concert gratuit de l'harmonie de Flixecourt
Mardi 12-19-26 juillet, 2 août 18h/22h Centre St Valery, rue Gaffet	Conférence-débat chaque mardi, en juillet et août, organisée par le Flux Valericain. Contact 03 22 26 90 62
Mercredi 13 juillet Place des Pilotes	Retraite aux flambeaux à 22h30 au départ des tours Guillaume. Bal public sur la place des Pilotes
Jeudi 14 juillet Monument aux Morts Ribeauville Place des Pilotes	11h15, rassemblement place de la mairie pour défiler jusqu'au monument aux Morts. 16h à Ribeauville, défilé de la batterie fanfare des sapeurs pompiers, suivi d'un vin d'honneur. 18h, place des Pilotes, animation musicale et soirée moules frites assurée par l'amicale des agents hospitaliers. 23h : grand feu d'artifice sur le port.
Vendredi 15 juillet Quai Courbet	Marché de terroir et d'artisanat. Stand de restauration tenu par le Football Club Valericain
Samedi 16 juillet à 21h Place des Pilotes	Concert du groupe abbevillois « After's » (pop rock)
19 -20-25-26-27-28 juillet 1-2-3-4-8-9-10-11 août	Théâtre sous les étoiles à la chapelle Saint-Pierre. Réservation 06 32 60 16 59
Vendredi 22 juillet, 16h/22h Quai Courbet	Marché de terroir et d'artisanat. Stand restauration de l'association de jumelage St Valery/Herstelle
Samedi 23 juillet à 18h Tribunal de commerce	Concert 3SOMESISTERS dans le cadre du Festival de la Côte Picarde. Tarif : 5€. Réservation service culturel 03 22 60 39 29
Samedi 23 juillet à 21h Place des Pilotes	NOOR en concert (pop rock)
Dimanche 24 juillet à 16h Place des Pilotes	Festival Chés Wèpes. Balade gratuite sur les traces d'Adrien Huguet. Réservation au 03 22 60 39 29
Mardi 26 juillet à 20h30 Tribunal de commerce	Soirée picardisante du festival Chés Wèpes
Mercredi 27 juillet à 21h Place des Pilotes	Festival Chés Wèpes. Balade nocturne avec Jean-Marie François, conteur picardisant
Vendredi 29 juillet 16h/21h Quai Courbet	Marché de terroir et d'artisanat. Stand de restauration tenu par le Flux Valericain
Samedi 30 juillet à 21h Place des Pilotes	The Loops (pop rock) en concert
Vendredi 5 août 16h/21h Quai Courbet	Marché de terroir et d'artisanat. Stand de restauration tenu par l'association Nomadways
Samedi 6 et dimanche 7 août Place des Pilotes, le Courtgain	Fête de la mer : bénédiction de la mer, célébration, procession, concerts, défilé, exposition de matériel de sauvetage ...

Expositions

Cachot de la Porte de Nevers

Jusqu'au 10 juillet : « Sculptures en verre » de Jean-Luc Lambret (10h30/18h)

Du 11 au 24 juillet : « Des dunes aux falaises » de François Drouvin (11h/19h)

Du 25 au 30 juillet : œuvres de Laure Kefta (11h/12h30 - 14h30/18h)

Du 1er au 15 août : créations de tissage de Joëlle Escoffier (14h/18h)

Tribunal de commerce

Du 14 au 21 juillet : des peintres et sculpteurs du Doullennais (9h/19h - 14 juillet à 13h30 et 21 juillet 9h/12h30)

Du 28 juillet au 4 août : Madeleine Monnet, peintre et Thierry Daniel, sculpteur (10h/19h)

Herbarium

Du 1er au 14 juillet : peintures de Marie-Thérèse Henderyckx

Du 15 au 31 juillet : « Peau d'arbres » photographies d'Hélène Farge

Du 1er au 15 août : « Paysages picards » photographies de Guy François

Galerie Maznel

Exposition pluridisciplinaire d'art contemporain. 10h30/12h30 - 15h/18h (fermé le mercredi).

Théâtre sous les Etoiles

Du 19 juillet au 11 août retrouvez la troupe Solilès qui prend ses quartiers d'été à la chapelle Saint-Pierre pour son festival « Théâtre sous les étoiles ». A l'affiche :

- « Les caprices de Marianne » d'Alfred de Musset.
- In vino veritas (apéritif musical et poétique) .

- Cabaret loufoque (chansons et sketches).

Réservation 06 32 60 16 59.

Pour les dates, se reporter à la présentation de la programmation dans le Canard des Valericains « Un été de fête et culture » distribué fin juin.